



Pour connaître le détail des périmètres concernés par les OPAH-RU et recevoir plus d'informations sur la nature des aides proposées, contactez le bureau d'études concerné, ou rendez-vous sur :

services.legrandnarbonne.com, rubrique Habitat.

Les permanences

À Narbonne : Cithadé

19 bis rue Gustave Fabre à Narbonne

Contact : **04 68 46 27 40** - cithade@orange.fr

Permanences sans rendez-vous : les mardis de 14h à 17h et jeudis de 9h à 12h.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

À Coursan : Urbanis

Mairie, 25 av. Frédéric Mistral à Coursan

Contact : **04 68 63 76 84** - opahru.grandnarbonne@urbanis.fr

Permanences : tous les mercredis de 9h à 12h.

Accueil téléphonique les lundis, mardis et vendredis de 10h à 13h.

À Cuxac-d'Aude : Urbanis

Mairie, 29 bd Yvan Pelissier à Cuxac-d'Aude

Contact : **04 68 63 76 84** - opahru.grandnarbonne@urbanis.fr

Permanences : tous les mercredis de 14h à 17h.

Accueil téléphonique les lundis, mardis et vendredis de 10h à 13h.

Nos partenaires



Le Grand Narbonne
12 bd Frédéric Mistral 11 100 Narbonne
04 68 58 14 58
www.legrandnarbonne.com
Horaires d'ouverture : 8h30-12h | 13h30-17h30



Rénovez, améliorez, réhabilitez votre habitat avec l'OPAH-RU !



ÉDITORIAL

« Le Grand Narbonne s'engage pour offrir à chacun les meilleures conditions de logement. Aménager durablement le territoire, renforcer la production de logements locatifs sociaux, améliorer l'offre de logements, sont autant de missions assurées par Le Grand Narbonne pour répondre au besoin des habitants et développer harmonieusement le territoire.

Parmi ses dispositifs, Le Grand Narbonne lance, en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), un programme ambitieux de revitalisation des centres anciens, de lutte contre l'habitat indigne, afin de recréer de la mixité sociale dans trois de ses communes. Narbonne, Coursan et Cuxac-d'Aude sont au cœur de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) 2014-2019 qui offre l'opportunité aux propriétaires bailleurs et occupants d'améliorer la qualité de leur logement.

La politique sociale de l'habitat menée par Le Grand Narbonne vise non seulement à renforcer la qualité des logements, mais aussi à impulser une véritable dynamique tout en renforçant l'attractivité de nos centres-villes.

Des actions essentielles à la qualité de vie de nos habitants et à la vitalité de nos communes. »



Jacques Bascou,
Président
de la Communauté
d'agglomération
du Grand Narbonne

Isabelle Herpe,
Vice-présidente
du Grand Narbonne
déléguée à la
Politique de l'habitat



Rénovez, améliorez, réhabilitez votre habitat avec l'OPAH-RU !

En partenariat avec l'Anah, Le Grand Narbonne lance un important dispositif d'amélioration et de rénovation de l'habitat du parc privé sur les centres anciens de Narbonne, Coursan et Cuxac-d'Aude : les OPAH-RU 2014-2019.

Menées avec le concours des trois communes, il s'agit de requalifier les quartiers et d'améliorer l'image et l'attractivité des centres anciens.

- **Objectifs ?** Aider les propriétaires à réaliser des travaux de réhabilitation et restaurer durablement la qualité des logements. Résorber les habitats dégradés et indignes, lutter contre la précarité énergétique, mais aussi inciter aux travaux d'économie d'énergie.
- **Durée :** 5 ans.
- **Qui est concerné ?** Les propriétaires de logements des centres anciens de Narbonne, Coursan et Cuxac-d'Aude.
- **Quels types de travaux ?** Amélioration du logement, isolation ou équipement, travaux d'adaptation du logement liés à l'âge, réfection de façade, etc.
- **Quels types d'aides ?** Il s'agit d'une assistance administrative et financière.
- **Qui contacter ?** Deux bureaux d'études ont été missionnés par Le Grand Narbonne pour accompagner et guider les propriétaires dans leurs démarches : Cithadé pour les logements situés à Narbonne et Urbanis pour ceux situés à Coursan et Cuxac-d'Aude. Des permanences d'informations sont mises en place dans chaque commune.